

Réunion d'installation du Comité Syndical du PETR du Pays d'Armagnac
Mercredi 16 septembre 2020 – Eauze

Michel GABAS, Maire d'Eauze, élu Président du Pays d'Armagnac.

Le 16 septembre dernier, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Armagnac a installé son nouveau Comité Syndical dans la foulée des élections municipales de 2020. Le Comité, constitué des élus communautaires du territoire, a été **renouvelé à 80 % avec de nouveaux élus**.

Après l'ouverture de la réunion, présidé par le doyen du Comité Syndical, Jean DUCLAVÉ, il a été procédé à l'élection du Président. Monsieur **Michel GABAS, Maire d'Eauze et Conseiller Départemental, a été élu Président par ses pairs. Il a exprimé son attachement à cette structure de développement local et d'accompagnement des collectivités et affirmé sa volonté de rassembler et de fédérer les 102 communes et les 4 communautés de communes de ce territoire gersoises autour de projets structurants.**

Michel GABAS a proposé de s'entourer de 4 Vice-Présidents, représentants des Communautés de communes du territoire de l'Armagnac. Ont été élus :

1er Vice-Président : Christian TOUHE-RUMEAU (Communauté de communes de la Ténarèze)

2ème Vice-Président : Philippe BEYRIES (Communauté de communes du Grand Armagnac)

3ème Vice-Président : Vincent GOUANELLE (Communauté de communes du Bas-Armagnac)

4ème Vice-Président : Barbara NETO (Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac)

Le Pays d'Armagnac en quelques chiffres :

- 4 Communautés de communes
- 102 communes dont 7 Bourgs-Centre
- 44 861 habitants
- 21 élus au Comité Syndical

Après discussion, les élus du Comité syndical, ont décidé de constituer un Bureau de 13 membres. Au côté du Président et des 4 Vice-Présidents, ont été élus :

6ème membre du bureau : Veronique THIEUX-LOUIT (CC d'Artagnan en Fezensac)

7ème membre du bureau : Bernard HAMEL (CC du Bas-Armagnac)

8ème membre du bureau : Marie-Claude MAURAS (CC du Grand Armagnac)

9ème membre du bureau : Nicolas MELIET (CC de la Ténarèze)

10ème membre du bureau : Isabelle CAILLAVET (CC d'Artagnan en Fezensac)

11ème membre du bureau : Jean DUCLAVE (CC du Bas Armagnac)

12ème membre du bureau : Maurice BOISON (CC de la Ténarèze)

13ème membre du bureau : Martine LABORDE (CC de la Ténarèze)

Le Comité syndical se réunira dans un mois afin de définir les commissions thématiques, instances collaboratives de travail ayant pour objet la définition et la mise en oeuvre du projet de territoire du Pays d'Armagnac.

Contact presse :

Matthieu DINGUIDARD, Référent Communication
communication@pays-armagnac.fr / 06 16 23 84 40